

Info.pl@ine

N° 495 – 8 janvier 2014 – 6 pages



Itinéraire technique

STRATEGIE AGRONOMIQUE

...des éléments pour vos commandes de produits

MAÏS

✓ Les résultats d'essais ARVALIS

Série PRECOCE – CENTRE BASSIN PARISIEN - réseau post-inscription ARVALIS-UFS Maïs

Source : ARVALIS – 7 essais

VARIETES Précoces	Densité 1000 / Ha	Rendement et Régularité en % de la moyenne des essais				Humidité récolte en %	Verse Récolte en %	Origine des essais Dept Commune	
		Rendements			E.T.				
11	2013	2011	2012	2013	2013	2013	2013		
Variétés de référence									
NK FALKONE (1)	96.1	-	-	96.2	5.4	32.6	8.5	* Retenus pour rendement et précocité 27 QUITTEBEUF 28 GOUILLONS 28 RECLAINVILLE 60 BABOEUF 77 REBAIS 77 ST HILLIERS 78 PARAY DOUAVILLE	
P8400	90.9	-	-	98.5	4.8	32.7	4.2		
RONALDINIO	95.2	97.2	99.3	96.9	4.6	32.0	3.8		
MAS 21D	91.7	101.1	103.9	97.0	3.9	32.8	3.4		
LG3258 (*)	-	-	-	-	-	-	-		
KOHERENS	94.8	98.8	99.9	98.6	4.2	33.1	3.0		
DKC4197 (2)	94.4	-	-	102.7	4.0	33.8	2.5		
Variétés en 3ème année d'expérimentation									
MILLESIM	94.4	106.5	103.0	102.6	3.2	32.9	7.2		* Retenus pour verse 14 ST GABRIEL BRECY 22 TREGOMEUR 29 MELGVEN 27 QUITTEBEUF 28 GOUILLONS
KANDIS	95.0	106.7	102.2	100.3	2.4	33.5	10.2		
GROSSO	94.0	107.6	105.1	101.6	2.5	34.1	7.1		
Variétés en 2ème année d'expérimentation									
ES COCKPIT	90.1	-	96.4	97.7	3.9	32.1	4.1		
KONKORDANS	94.0	-	106.8	99.7	4.6	33.0	0.9		
ADEVEY	95.1	-	106.6	102.0	5.2	34.5	5.2		
Variétés en 1ère année d'expérimentation									
KREOLIS	93.7	-	-	99.5	4.7	32.1	1.6		
ES TOLERANCE	96.1	-	-	100.8	2.3	32.1	10.5		
ZEBRIX	94.2	-	-	96.5	2.5	32.4	7.8		
DS0493B	93.8	-	-	101.9	2.7	32.5	12.7		
TENESSY	94.6	-	-	99.8	3.8	33.0	3.6		
KASIMENS	94.8	-	-	102.5	2.9	33.5	2.4		
KROISSANS	94.7	-	-	105.3	2.9	33.7	18.1		
Référence		100 =	100 =	100 =					
Moyenne des essais		127.1 q/ha	114.6 q/ha	118.3 q/ha		33.0%	6.1%		
Nombre d'essais	7	9	9	7		7	5		
Analyse statistique P.P.E.S.		5.3%	6.5%	5.0%		0.9%	3.1%		

(1): Variété rappel de la série plus précoce (liste 10)

(2): Variété rappel de la série plus tardive (liste 12)

(*) : Résultats de la variété retirés avant le 15 août à la demande de son représentant

OU-BP : Regroupement réalisé sur les zones Ouest et Bassin Parisien

Série DEMI-PRECOCE Cornées Dentées– CENTRE BASSIN PARISIEN

Source : ARVALIS – 10 essais

VARIETES Demi-Précoces Cornées Dentées C1 12	Densité 1000 / Ha	Rendement et Régularité en % de la moyenne des essais				Humidité récolte en %	Verse Récolte en %	Origine des essais Dept Commune
		Rendements			E.T.			
		2011	2012	2013	2013			
Variétés de référence								
KOHERENS (1)	93.5	-	96.8	92.1	2.8	32.6	-	18 ENNORDRES
DKC3890	91.9	99.6	-	96.1	3.3	32.3	-	28 LUTZ EN DUNOIS
DKC4197	93.6	103.3	102.0	99.2	2.9	33.3	-	28 RECLAINVILLE
DK315	90.0	98.6	93.3	94.0	3.5	33.6	-	41 BINAS
PR38N86	93.7	103.2	100.1	99.5	4.2	34.1	-	41 CONAN
P9400	93.2	-	-	101.4	2.4	34.4	-	41 LA CHAPELLE
Variétés en 3ème année d'expérimentation								ST MARTIN EN PLAINE
KWS 9361	92.9	104.6	102.7	103.5	4.1	34.1	-	41 OUCQUES
ES CUBUS	87.3	100.7	102.2	99.9	6.3	34.6	-	45 COURTENAY
Variétés en 2ème année d'expérimentation								58 ST QUENTIN SUR NOHAIN
KRYSALIS	93.6	-	106.0	101.6	3.0	33.2	-	89 VENIZY
PRIVILEGE	91.6	-	100.8	96.2	6.2	33.3	-	* Retenus pour rendement et précocité
ES CAPONE	92.2	-	102.9	100.8	2.3	33.4	-	
FISIXX	92.8	-	102.4	102.7	2.6	33.5	-	
KOLEOPS	92.0	-	105.4	99.2	3.1	33.6	-	
DKC4012	92.4	-	102.4	100.6	4.7	33.8	-	
DKC4117	89.8	-	105.4	101.2	3.5	33.8	-	
DKC4102	92.2	-	102.3	100.2	3.0	33.9	-	
Variétés en 1ère année d'expérimentation								
BRESILIO	93.4	-	-	98.1	3.0	33.0	-	
P9261	91.7	-	-	102.8	3.9	33.4	-	
KLOUIS	94.7	-	-	100.7	3.0	33.6	-	
P9203	92.8	-	-	103.2	4.0	33.7	-	
DKC3931	93.6	-	-	101.3	3.0	33.9	-	
ES GALLERY	92.8	-	-	104.7	5.0	34.4	-	
DKC3930	93.2	-	-	101.1	2.1	34.6	-	
Référence		100 =	100 =	100 =				
Moyenne des essais		123.0 q/ha	131.1 q/ha	120.3 q/ha		33.7%	-	
Nombre d'essais	10	11	8	10		10	-	
Analyse statistique P.P.E.S.		4.4%	4.7%	4.1%		0.8%	-	

(1): Variété rappel de la série précoce (liste 11)

✓ Désherbage

Selon les types de sols, il est possible de profiter de l'interculture (faux-semis courant mars-avril) pour réaliser des levées d'adventices et semer le maïs dans une parcelle la plus propre possible. Attention toutefois dans les sols trop battants qui risquent de se refermer après un faux-semis.

➤ Propositions de programmes

Le choix du programme se fait en fonction du type d'enherbement et de la répartition entre dicots et graminées.

- Stratégie prélevée + post-levée : conseillée en situation si peu de graminées et des dicots dits « classiques ». La prélevée vise principalement les graminées estivales, la post-levée cible les dicotylédones.
- Stratégie tout en post : situations avec présence de graminées plus importante et des dicots plus complexes (renouée des oiseaux, renouée liseron...).


Pour les situations à fort salissement, l'utilisation du désherbage mécanique (bineuse...) est recommandée.



Les produits contenant de l'acétochlore sont retirés d'utilisation depuis le 23/06/2013 (TROPHEE, HARNESS MT).

1- La stratégie « pré + post » assure souvent les meilleurs résultats

Flore	Pré levée*	Post 3-4 feuilles	Coût indic €/ha	IFT
Flore mixte graminées + dicots	CAMIX ⁽¹⁾ 2,5 l ou	CALLISTO 0,3 à 0,5 l + MILAGRO 0,3 à 0,5 l = ELUMIS ⁽⁵⁾ 0,4 à 0,7 l	45 à 65	0,9 à 2
Flore mixte + dicots difficiles (renouées des oiseaux, ren. liseron)	DUAL GOLD S ⁽²⁾ 1,5 l + LAGON ⁽³⁾ 0,4 à 0,6 l ou ADENGO ⁽⁴⁾ 1,5 l + DUAL GOLD S 0,9 l	CALLISTO 0,3 à 0,5 l + MILAGRO 0,3 à 0,5 l + PEAK 6 à 10 g = ELUMIS 0,4 à 0,7 l + PEAK 6 à 10 g ou CALLISTO 0,5 à 0,75 l + BANVEL 4S 0,4 l	55 à 75	1,2 à 2,5

* :  Pas d'intervention au stade pointant.

(1) CAMIX peut être appliqué en post-levée précoce du maïs (stade 2-3 F) avant la levée des adventices.

(2) DUAL GOLD SAFENEUR peut être appliqué en post-levée précoce du maïs (stade 2-3 F) avant la levée des adventices.

(3) LAGON : déconseillé sur sol filtrant, avec taux de MO < 2 % ou sur semis mal recouvert.

(4) ADENGO peut être appliqué en post-levée précoce du maïs (stade 2-3 F) avant la levée des adventices. Risque de phytotoxicité accru en post-levée, a fortiori en mélange avec un ou des herbicides foliaires.

ADENGO s'utilise avec un mouillant lorsqu'il n'est pas appliqué en mélange avec un autre herbicide.

(5) ELUMIS : à dose réduite, des échecs sont possibles, notamment sur la renouée des oiseaux.

2- La stratégie tout en post-levée est possible sous certaines conditions

L'avantage de la post-levée est de traiter à vue. Les produits utilisés dans ces programmes sont des produits à large spectre antigraminées et antidicots. Il est alors possible de choisir le produit et de moduler les doses en fonction de la flore présente. Mises à part les parcelles vraiment propres, un seul passage n'est généralement pas suffisant et il est nécessaire de revenir plus tard (le double post). Intervenir sur des adventices jeunes.

➤ Pour avoir une complémentarité entre les produits, on peut citer les associations suivantes :

Flore	Post 2-3 feuilles	Post 4-6 feuilles	Coût indic. €/ha	IFT
Flore complexe	MILAGRO 0,3-0,5 l + AUXO ⁽⁶⁾ 0,3-0,5 l ou CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + PEAK* 6g (ou + EMBLEM *0,5 kg ou + CASPER* 0,2 kg ou + ADAGIO SG* 0,7 kg)	MILAGRO 0,3-0,5 l + AUXO 0,3-0,5 l ou CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + PEAK* 6g (ou + EMBLEM *0,5 kg ou + CASPER* 0,1 kg ou + ADAGIO SG* 0,7 kg)	55 à 90	0,8 à 2,4
Flore mixte + vivaces	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l + BANVEL 4S* 0,4 l (ou + CASPER* 0,1 - 0,2 kg ou + KART* 0,9 l ou + CONQUERANT *0,2 kg)	CALLISTO 0,3-0,5 l/ha + MILAGRO 0,3-0,5 l + BANVEL 4S* 0,2 l (ou + CASPER* 0,1 - 0,2 kg ou + KART ⁽⁷⁾ * 0,3 l ou + CONQUERANT* 0,2 kg)	60 à 90	1,8 à 2,7
Forte pression graminées	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l ou MIKADO 0,4 l + EQUIP 0,8 l	CALLISTO 0,3-0,5 l + MILAGRO 0,3-0,5 l ou MIKADO 0,4 l + EQUIP 0,8 l	50 à 65	0,8 à 1,1

(6) AUXO : en mélange avec une sulfonylurée (ex : MILAGRO), éviter les huiles.

(7) Si le KART en fractionné, le stade limite de l'application est BBCH 18 (8^{ème} feuille) à 0,3 l/ha maximum.

* Spectres d'efficacités :

Produits complémentaires	qui apportent un plus au mélange CALLISTO + MILAGRO sur :
PEAK	Gaillet, géranium, mercuriale, renouées des oiseaux et liserons, véronique de perse
EMBLEM	Gaillet, mercuriale annuelle, pensées, renouées des oiseaux et liserons, véronique de perse
CASPER	Mercuriale annuelle, pensées, renouées des oiseaux et liserons
ADAGIO SG	Mercuriale, véronique de perse
BANVEL 4S	Renouées des oiseaux et liserons, véronique de perse
KART	Mercuriale, renouées des oiseaux et liserons
CONQUERANT	Gaillet, pensées, renouées des oiseaux et liserons

➤ **Cas particulier des repousses de pommes de terre** : l'association CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,9 l/ha donne de bons résultats (sur grosses pommes de terre ré-intervenir avec CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,3 l/ha).

➤ Si présence de chardon, intervenir en localisé avec LONTREL 100 à 1 l/ha + 1 l d'huile.

3- La stratégie avec intégration du désherbage mécanique

Plusieurs solutions efficaces existent pour introduire des outils de désherbage mécanique dans la stratégie de désherbage :

- remplacer le 2^{ème} herbicide en post-levée par un passage ou deux de bineuse.
- utilisation d'une désherbineuse, association de désherbage chimique sur le rang et binage sur l'inter-rang. Avec cette stratégie, un passage à 2-3 feuilles du maïs puis à 4-6 feuilles est possible. Au-delà du stade 6-8 feuilles, attention à l'effet « parapluie » du maïs qui pourrait baisser les efficacités du désherbage sur le rang. Il est également important de faire attention à la concordance des conditions d'utilisation entre le binage (sol plutôt sec et temps sec les jours suivants) et l'herbicide (sol frais).

✓ Protection contre les ravageurs

➤ **Ravageurs du sol** (source Arvalis)

Produits	Composition	Phrases de risque	Toxicité	Taupins	Oscinie	Scutigerele	Répulsifs corbeaux
Traitement de semences ⁽¹⁾							
SONIDO ⁽²⁾	400 g/l thiaclopride	R 20/22, R40, R50/53	Xn	0,125 l/U ⁽²⁾			
Microgranulés appliqués en localisation dans la raie de semis							
DURBAN 5 G	5 % chlorpyrifos-ethyl	R50/53 ZNT : 50 m	-	10 kg			
BELEM 0,8 MG ^{(3) (4)}	0,8 % cyperméthrine	R50/53 ZNT : 5 m	-	12 kg ⁽⁶⁾			
FORCE 1.5G ^{(3) (4) (5) (8)}	1,5 % téfluthrine	R20, R43, R50/53 ZNT : 5 m	Xn	12,2 kg ⁽⁶⁾		12,2 kg ⁽⁷⁾	

Légende d'efficacité : bon moyen irrégulier

(1) Respecter la réglementation en vigueur relative à l'utilisation des semences traitées. L'arrêté du 13 avril 2010 (J.O.R.F. 28/04/2010) mentionne notamment l'obligation de mise en place de déflecteurs sur les semoirs monograines pneumatiques à dépression.

(2) Pour SONIDO : la densité ne doit pas dépasser 110 000 grains/ha. En cas de semis précoce, rajouter un engrais starter pour réduire les risques de phytotoxicité et de retard à la levée. Efficacité plus faible en cas d'attaque tardive. En attente d'extension d'usage pour oscinie, géomyza et chrysomèle des racines du maïs.

(3) Appliquer dans la raie de semis au moyen d'un diffuseur positionné à la descente du microgranulateur.

(4) Autorisé pour lutter contre la chrysomèle des racines du maïs.

(5) Une application tous les 3 ans au maximum.

(6) Efficacité variable en fonction de la qualité de la préparation de sol, de la qualité d'application et du niveau d'attaque.

(7) Accompagner la protection insecticide de mesures agronomiques (ne pas semer dans un sol soufflé, appliquer une fertilisation starter localisée au semis).

(8) Conditions d'emploi du FORCE 1.5G : porter des équipements de protection (gants, vêtement de protection, masque anti-poussières) en particulier lors de l'ouverture des emballages de granulés ainsi que pendant les phases de remplissage et de vidange du micro-granulateur. Utiliser impérativement les diffuseurs sur les micro-granulateurs fournis aux utilisateurs.

A noter :

Retrait du CRUISER 350 et du CHEYENNE, aucun produit d'efficacité équivalente.

Aucun produit homologué contre nématodes.

➤ Pucerons

- *Attaques précoces*

Avant le stade 8 feuilles, sur *Metopolophium dirhodum*, utiliser des produits ayant une action par vapeur : KARATE K 1,25 l/ha ou PIRIMOR G 0,4 kg/ha.

- *Attaques tardives*

Pendant les deux mois qui entourent la floraison, sur *Rhopalosiphum padi* (pucerons vert foncé) en particulier lorsqu'une pyrèthrine liquide est utilisée pour lutter contre la pyrale. Ces pucerons peuvent transmettre des viroses. En cas de présence : PIRIMOR G 0,4 kg/ha.

➤ Pyrales

- **Trichogrammes** : petites mouches qui parasitent les œufs de pyrales. Ce moyen de lutte biologique est efficace en cas d'attaque faible à moyenne. Cette technique est respectueuse des auxiliaires.

Produits possibles : TRICHOTOP MAÏS/TR16+ (chez BIOTOP), TRICOSAFE (chez BIOCARE), PYRATYP (chez BASF AGRO)

- *Des traitements chimiques en curatif*

Nombreuses pyrèthrine sous forme liquide (**attention**, elles ont tendance à favoriser les pullulations de pucerons) et d'autres produits possibles (CORAGEN, STEWARD)

⚠ SHERPA 100EC (CYPERFOR) n'est plus utilisable pour la lutte contre la pyrale et la sésamie sur maïs depuis le 30 mars 2013.



➤ Chrysomèle


Toujours aucune capture en Seine-et-Marne cette année. Ce ravageur reste présent sur l'Est de la France (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes...).

Compte tenu de la proximité d'aéroports internationaux et de la présence de grands axes de circulation dans notre région, il est fortement recommandé **dans la mesure du possible, de ne pas faire de maïs sur maïs.**

✓ Caractéristiques des produits cités pour les usages donnés


Produits	Composition	Phrases de risques	Toxicité	Dose AMM (/ha)	ZNT (m)	DRE (heure)	DAR (jour)
HERBICIDES A LARGE SPECTRE, UTILISABLES AVANT LA LEVEE DU MAÏS							
ADENGO / KOLOSS	Isoxaflutole 50 g/l + thiencarbazone-méthyl 20g/l + cyprosulfamide 33 g/l	R40, R50/53	Xn	2 l	5	6	BBCH 13 = 3 ^{ème} fle étalée
CAMIX / CALIBRA	S-métolachlore 400 g/l + mésotrione 40 g/l + benoxacor 20 g/l	H315, H 317, H 319, H 410, EUH 208, EUH 401 (R38, R43, R50/53)	Xi	3,75 l	20	48	90
LAGON	Isoxaflutole 75 g/l + aclonifen 500 g/l	H351, H361d, H410 (R50/53), R63	Xn	1 l	5	6	Grain : 120 Fourrage : 90
HERBICIDES A SPECTRE ANTI-GRAMINEES, UTILISABLES AVANT LA LEVEE DU MAÏS							
DUAL GOLD SAFENEUR / ALISEO GOLD SAFENEUR	S-métolachlore 915 g/l + bénoxacor 45 g/l	R43, R50/53	Xi	2,1 l	5	48	90
HERBICIDES A LARGE SPECTRE, UTILISABLES APRES LA LEVEE DU MAÏS							
AUXO / HYDRIS	Tenbotrione 50 g/l + isoxadifen-éthyl 25 g/l + bromoxynil octanoate 262 g/l	H302, H317, H309, H361d, H410 (R22, R36, R43, R50/53, R63, R66)	Xn	1,5 l	5	48	Grain : 100 Fourrage : 90
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l	H319, H410, EUH401	Xi	1,5 l	5	24	BBCH 19 = 9 ^{ème} fle étalée
ELUMIS / CHORISTE	Mésotrione 75 g/l + nicosulfuron 30 g/l	H 410, EUH 401	Xi	1,5 l	5	6	BBCH 18 = 8 ^{ème} fle étalée
EQUIP / CUBIX	Foramsulfuron 22,5 g/l + isoxadifen-éthyl 22,5 g/l	R38, R50/53	Xi	2,66 l	5	24	Grain : 100 Fourrage : 60
MIKADO / DIODE / DECANO	Sulcotrione 300 g/l	R36, R40, R43, R50/53	Xn	1,5 l	5	48	90
MILAGRO / PAMPA / NISSHIN / NEMO / NICOZEA	Nicosulfuron 40 g/l	R38, R50/53	Xi	1,5 l	5	24	3

Produits	Composition	Phrases de risques	Toxicité	Dose AMM (/ha)	ZNT (m)	DRE (heure)	DAR (jour)
HERBICIDES A SPECTRE ANTI-DICOTYLEDONES, UTILISABLES APRES LA LEVEE DU MAÏS							
BASAGRAN SG / ADAGIO SG	Bentazone 87%	EUH 401, H302, H317, H318, H400, H410, (R22, R41, R43, R50/53)	Xn	1,6 kg	5	48	90
EMBLEM / IMPERIAL	Bromoxynil octanoate 20 %	R22, R43, R63, R50/53	Xn	1,5 kg	20	48	70
DESHERBAGE DES VIVACES ET ADVENTICES DIFFICILES DANS LE MAÏS							
CASPER / PEAK PLUS	Prosulfuron 50 g/kg + Dicamba 500g/kg	H410, EUH 401 (R50/53)		0,3 kg	5	6	Grain : 90 Fourrage : 60
BANVEL 4S	Dicamba 480 g/l	R36	Xi	0,6 l	5	24	3
CONQUERANT	Tritosulfuron 125 g/kg + Dicamba 600 g/kg	H319, H400, H410 (R50/53)		0,4 kg	5	6	Grain : 120 Fourrage : 90
KART / STARANE GOLD	Florasulam 1 g/l + Fluroxypyr 100 g/l	R36/38, R37, R43, R51/53, R67	Xi	1,2 l	5	48	BBCH 16 = 6 ^{ème} fle étalée
LONTREL 100	Clopyralid 100 g/l		Sc	1,25 l	5	6	Grain : BBCH 32 Fourrage : 60
PEAK	Prosulfuron 750 g/l	H302, H410, EUH 401 (R22, R50/53)	Xn	0,02 kg	5	6	Grain : 90 Fourrage : 60
LUTTE CONTRE RAVAGEURS							
KARATE K / OKAPI LIQUIDE / OPEN	Pyrimicarbe 100 g/l + Lambda-cyhalothrine 5 g/l	R20/22, R38, R50/53	Xn	1,25 l 2 applications maxi	5	24	Grain : 80 Fourrage : 60
PIRIMOR G 	Pyrimicarbe 500 g/l	R20, R25, R36, R50/53	T	0,4 kg	5	24	Grain : 80 Fourrage : 60
CORAGEN 	Chlorantraniliprole	R50/53		0,125 l 2 applications maxi	5	6	BBCH 77 : remplissage des grains
STEWARD	Indoxacarbe	R22, R51/53	Xn	0,125 kg 2 applications maxi	5	6	Grain : 35 Fourrage : 21

 = « Mention abeille »

Ces conseils sont basés sur les observations effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.
Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés. La gestion des produits phytosanitaires doit se réaliser dans le cadre des bonnes pratiques agricoles (voir Info.pl@ine n° 479).

RAPPEL FORMATIONS

Titre	Date	Lieu
Optimiser la lutte contre les ravageurs du colza	Mardi 21 janvier 2014	Le Mée/Seine
 : initiation à l'outil internet pour piloter mes cultures	Mardi 14 et 21 janvier 2014	Meaux
	Mardi 28 janvier et 4 février 2014	Souppes-sur-Loing

Retrouvez toutes nos formations ainsi que leur contenu dans le catalogue 2013-2014 « Formation des agriculteurs ».

➤ **Conditions générales, programmes, tarifs et inscription auprès de :** Corinne BURDILLAT

Pôle Agronomie et Environnement, 418 Rue Aristide Briand, 77350 LE-MEE-SUR-SEINE
tél. : 01 64 79 30 75 / fax : 01 64 37 17 08, E-mail : corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

